



Conditions générales 2021/22 - cours collectifs

1. L'inscription se fait à l'aide du formulaire papier ou en ligne. Elle est valable pour une année scolaire de septembre à juin, et est effective sitôt le premier montant facturé. **L'inscription**, mis à part pour les débutants, est possible à tout moment. Pour les inscriptions tardives, le prix sera calculé au pro-rata des cours effectués.

2. Le nombre de participants est de 10 maximum et de 5 minimum. **Le niveau des participants** est déterminé par l'école avant le début des cours, pour former des classes homogènes. En cas de participation insuffisante, THE ENGLISH CENTER se réserve le droit de réduire les heures d'enseignement, d'appliquer le tarif semi privé, privé ou de suspendre un cours de moins de 5 élèves. Cette fermeture entraîne le remboursement intégral de l'écologie restant dû. Aucune indemnité pour dommage ni aucun intérêt n'est exigible en cas d'annulation ou de fermeture de cours.

3. L'année scolaire divisée en 32 périodes se déroule de septembre à juin, selon le calendrier publié par THE ENGLISH CENTER. Ce calendrier fait foi pour les périodes de vacances, ainsi que pour les jours fériés. Celui-ci peut être modifié en tout temps par THE ENGLISH CENTER.

4. Une année scolaire représente 32 séances de 60 minutes 2X par semaine pour les adultes, pauses et explications incluses. Pour les ados il représente 32 séances de 60 minutes, et pour les enfants, il représente 32 séances de 60 minutes 1X par semaine.

5. Le prix des cours a été établi sur la base d'un forfait annuel. Toute année commencée est intégralement due, les absences ne pouvant être ni déduites ni remboursées.

6. L'écologie est payable à l'avance, en une, deux ou cinq fois pour les cours adultes, ados et enfants, selon le délai mentionné sur la facture. Un rabais de 5% est accordé pour un paiement à l'année à l'inscription. Un rabais supplémentaire de 5% est accordé dès le 2^{ème} membre d'une même famille. Les montants payés ne sont pas remboursables. Si les conditions de paiement ne sont pas respectées, dès 30 jours de retard, un rappel avec des frais supplémentaires pouvant s'élever à Fr. 50.- sera envoyé et le montant total (frais de rappel + facture) devra être acquitté dans les 7 jours. Jusqu'au versement du montant dû, l'accueil de l'enfant ou l'adulte sera refusé. Après 2 versements successifs non payés des poursuites seront engagées.

Les examens de Cambridge seront proposés aux élèves qui le souhaitent. Le prix de l'examen n'est pas inclus dans l'écologie. Ces examens ne sont pas obligatoires.

Le matériel est facturé de Fr. 35.- à Fr. 50.- par livre pour les adultes et les ados, et Fr. 50.- par année pour les enfants.

7. En cas d'absence, veuillez-vous annoncer, directement à votre professeur ou au secrétariat au 079 278 16 66. Les leçons manquées ne sont ni remplacées, ni remboursées. En cas d'absence du professeur, dans la mesure du possible, les parents seront prévenus par celui-ci.

Il appartient aux parents ou accompagnants des élèves mineurs de s'assurer avant de laisser l'élève seul que les cours ont bien lieu.

8. Toute annulation durant l'année scolaire n'est pas acceptée. Toute année commencée est intégralement due, les absences ne pouvant être ni déduites ni remboursées. Par contre, les cours manqués peuvent être rattrapés durant la semaine si un cours similaire est agendé. Tout arrêt de la fréquentation de l'École du fait de l'élève reste à la charge exclusive des parents. Tout acte visant à empêcher l'encaissement des cotisations entraînera immédiatement de la part de l'École une action devant les juridictions compétentes. En cas d'absence de plus d'un mois, justifiée par un certificat médical (maladie, accident, grossesse), les cours pourront être remplacés ou reportés sur l'année suivante. Aucun remboursement n'est envisageable.

Les élèves réinscrits pour une nouvelle année scolaire au mois de juin doivent annuler leur inscription pour la rentrée suivante par écrit, au moins un mois avant le début des cours, sinon, l'année scolaire sera facturée et intégralement due.

9. Une assurance* responsabilité civile (R.C.) couvre les membres durant les activités de THE ENGLISH CENTER. Les locaux loués, les préaux et les parkings mis à la disposition des enfants ainsi que des parents, doivent être respectés comme propriétés privées. En dehors de la leçon, avant et après chaque cours, les parents sont tenus de surveiller leurs enfants. L'Ecole n'est pas responsable de dégâts matériels causés par un élève. * Chaque participant doit être assuré contre la maladie et les accidents.

10. Discipline, les divers moyens de communication et autres objets électroniques tels que téléphones portables, Ipad, PC, console de jeux doivent être déconnectés dans les salles de cours sous peine de confiscation.

Tout élève qui perturbe le bon fonctionnement des cours peut être exclu de l'Ecole, avec motivation donnée aux parents – sans prétention de remboursement.

11. Par sa signature sur le bulletin d'inscription, ou par la soumission d'inscription online le parent responsable ou le participant majeur s'engage à respecter toutes nos conditions générales. THE ENGLISH CENTER ne sera pas tenu responsable d'événements indépendants de sa volonté. Le programme des cours, les prix et ce présent règlement peuvent faire l'objet de changements. L'organisateur se réserve le droit d'y apporter les modifications qu'il jugera utiles, à tout moment, en avertissant les élèves.

13. For juridique, Pour tout litige, le for juridique est Val-d'Illiez, siège principal et domicile du responsable. The English Center est en droit de poursuivre le client au siège social ou au domicile de ce dernier. Le droit suisse est applicable.

Tous droits réservés. THE ENGLISH CENTER mars 2021